



MUNICIPALITE
1189 SAUBRAZ

AU CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

Préavis municipal n°02/2026

relatif aux comptes et à la gestion de l'exercice 2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Le document comptable composé du bilan et des comptes de fonctionnement 2025, fait partie intégrante du présent préavis ainsi que le rapport de la Municipalité sur sa gestion.

Le résultat de l'exercice 2025 présente un bénéfice de CHF 288'161.91, alors qu'une perte de CHF 138'592.74 était prévue au budget. L'écart favorable de CHF 426'754.65 s'explique par une combinaison de recettes supérieures aux attentes et de charges globalement maîtrisées.

L'amélioration provient principalement des recettes fiscales, qui dépassent les prévisions d'environ CHF 160'000.00. Cette évolution est notamment portée par une hausse de l'impôt sur le revenu ainsi que par des recettes liées aux gains immobiliers. Une part de cette amélioration doit toutefois être considérée comme conjoncturelle, en particulier les gains immobiliers, par nature variables. À l'inverse, la progression de l'impôt sur le revenu constitue un élément plus structurel.

Parallèlement, plusieurs postes de charges ont été inférieurs aux prévisions budgétaires, notamment au niveau de la Municipalité, de l'administration et du service technique. Ces écarts s'expliquent principalement par une approche prudente lors de l'établissement du budget.

La situation financière de la Commune s'est significativement améliorée. Au 31 décembre 2025, elle ne présente plus de découvert, mais un bénéfice au bilan de CHF 120'498.53. Il s'agit d'un retournement notable par rapport aux exercices précédents et d'une situation qui n'avait plus été observée depuis plusieurs années.

Dans le même temps, l'endettement brut a augmenté pour atteindre CHF 2'600'000.00, en lien avec les investissements réalisés, notamment la rénovation du collège. Cet indicateur doit être mis en perspective avec l'endettement net, qui s'établit à - CHF 530.08 par habitant. Ce niveau négatif traduit une situation financière nette favorable, les actifs financiers couvrant l'ensemble des dettes. La capacité financière de la Commune s'est ainsi renforcée malgré l'augmentation de la dette brute.

Cette amélioration constitue une base saine pour l'exercice 2026, notamment dans un contexte de baisse du taux d'imposition de 80 à 77 points. Elle confirme la capacité de la Commune à absorber cette diminution de recettes fiscales sans dégrader son équilibre financier à court terme.

L'analyse de la situation financière doit par ailleurs être replacée dans le contexte du projet de fusion avec les communes de Gimel et de Saint-Oyens, avec une entrée en vigueur prévue au 1er janvier 2027. Les exercices 2025 et 2026 constituent à ce titre une phase transitoire.

En synthèse, l'exercice 2025 marque une amélioration nette et structurante de la situation financière de la Commune. Il permet d'aborder la période de transition dans de bonnes conditions et de contribuer à la construction de la future entité sur des bases financières saines.

Les comptes et le bilan présentés dans ce rapport ont été approuvés par la Municipalité dans sa séance du 5 mai 2026, avec les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont tenues à la disposition de la Commission de gestion et finances pour l'exécution de son mandat.

Conclusion

Considérant ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ


- Vu le préavis municipal n° 02/2026 de la Municipalité
- Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

Décide

- Article 1 :** d'accepter les comptes de l'année 2025, tels que présentés.
Article 2 : d'approuver la gestion de l'exercice 2025.
Article 3 : de donner décharge au Boursier, à la Commission de gestion et à la Municipalité.

Approuvé en séance de Municipalité du 5 mai 2026.

Le Syndic
Davide Marguccio



La Secrétaire
Evelyne Chesaux

Annexes :

- Comptes 2025
- Rapport de gestion
- Rapport du réviseur